

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 5 décembre 2016 portant désignation des membres du jury de l'examen d'aptitude à la profession de commissaire-priseur judiciaire prévu à l'article 5 du décret n° 73-541 du 19 juin 1973 relatif à la formation professionnelle des commissaires-priseurs judiciaires et aux conditions d'accès à cette profession

NOR : JUSC1634738A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 5 décembre 2016, la composition du jury de l'examen d'aptitude à la profession de commissaire-priseur judiciaire est fixée ainsi qu'il suit :

I. – Titulaires

Président :

Mme Sylvie MAUNAND, conseillère à la Cour de cassation.

Membres :

M. Georges DECOCQ, professeur des universités à l'université Paris-Dauphine ;

M^e Agnès CARLIER, commissaire-priseur judiciaire à la résidence de Saint-Etienne.

II. – Suppléants

Président :

M. Jean-Claude LAUTRU, avocat général honoraire près la Cour de cassation.

Membres :

Mme Nicole BELLOUBET, professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Toulouse ;

M^e Olivier LASSERON, commissaire-priseur judiciaire à la résidence de Paris.

III. – Examineurs spécialisés

M^e Guy MARTINOT, commissaire-priseur judiciaire à la résidence de Pontoise ;

M^e François ANTONIETTI, commissaire-priseur judiciaire à la résidence de Nantes.